

**SPECTACLE VIVANT**  
**MANDAT RELATIF A LA GESTION**  
**DES DROITS AMATEURS ET PROFESSIONNELS**

N° d'adhérent SACD :

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_

donne mandat par la présente à la SACD de délivrer en mon nom, toute autorisation relative à l'exploitation de mes œuvres dramatiques par des compagnies amateurs\* et professionnelles\*\*.

Les autorisations sont délivrées aux conditions pécuniaires, garanties et sanctions fixées dans les traités généraux signés avec lesdites compagnies ou à défaut, aux conditions générales de la SACD.

Le présent mandat couvre tous les territoires visés dans mon acte d'adhésion.

Le présent mandat annule et remplace le(s) éventuel(s) mandat(s) précédemment confié(s) à la SACD et relatifs à l'exploitation de mes œuvres dramatiques par des compagnies amateurs.

Le présent mandat peut être dénoncé ou modifié à tout moment par lettre recommandée avec avis de réception. Cette dénonciation ou cette modification prend effet à compter de la date de réception par la SACD. Les autorisations délivrées antérieurement à la date de modification ou de dénonciation demeurent valables.

Autorise la SACD à faire figurer mon nom sur les catalogues d'auteurs ayant confié le mandat AP à la SACD.

Fait à :

Date :

Signature :

\* Seront considérées comme « amateurs », les entreprises de spectacles dont les membres ne reçoivent aucune rémunération au titre des représentations données et exercent cette activité en dehors de leur temps professionnel et familial.

\*\* Seront considérées comme « professionnelles » les entreprises de spectacles (n'appartenant à aucun syndicat représentatif avec lequel la société a signé des accords particuliers) qui, sur les 3 dernières années civiles, ont donné moins de 7 représentations par an et ont généré un montant annuel de droits d'auteur inférieur au plafond déterminé par le Conseil d'Administration.